



GUIDE
PRATIQUE

L'AGGLO

à votre service !





1 TERRITOIRE 20 COMMUNES

Adissan	Nézignan-l'Evêque
Agde	Nizas
Aumes	Pézenas
Bessan	Pinet
Castelnau-de-Guers	Pomérols
Caux	Portiragnes
Cazouls-d'Hérault	St-Pons-de-Mauchiens
Florensac	St-Thibéry
Lézignan-la-Cèbe	Tourbes
Montagnac	Vias



ÉDITO

UNE AGGLO À VOTRE SERVICE

Notre agglomération est aujourd'hui un acteur incontournable au service des habitants de nos 20 villes et villages, dans la mesure où elle est très présente dans votre vie quotidienne. Je veille tout particulièrement à ce que notre action soit la plus lisible et efficace pour le bien être des 77 000 citoyens de ce territoire : entretien de votre cadre de vie avec les services espaces verts et propreté voirie, développement d'un réseau de transports de bus desservant nos cœurs de villes et villages et les principaux pôles économiques, centres médicaux, commerciaux et de loisirs, rénovation de l'habitat en centres anciens, services aux entreprises et accompagnement des demandeurs d'emploi, mise en place d'une offre culturelle et sportive pour tous les âges.

L'intérêt d'avoir des services de proximité gérés par l'agglo nous a permis de professionnaliser nos personnels pour garantir sur l'ensemble de nos communes des services publics de qualité.



Photo C. Maurel

“ OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ ”

Mon rôle est de veiller à ce que chacun puisse s'épanouir pleinement sur ce territoire, avec la mise en place de services adaptés à leurs demandes. Car, en embellissant votre cadre de vie, on favorise également le développement économique en rendant nos communes plus attractives. En ce sens, notre agglo joue un rôle moteur pour donner du sens à l'action publique.

Je vous invite donc à découvrir au fil des pages de ce guide pratique, les services que notre agglo vous offre pour simplifier votre quotidien, faciliter vos démarches administratives et profiter de notre cadre de vie.

Gilles D'Ettore

Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée
Maire d'Agde

GUIDE
PRATIQUE

L'AGGLO

à votre service !



GUIDE PRATIQUE L'AGGLO À VOTRE SERVICE !

Directeur de la Publication : Bruno Palleau

Responsable de publication : Céline Castan

Graphisme/Illustrations : Cynthia Bernabé

Impression : Pure Impression

Tirage : 8 000 exemplaires

Contact : Service communication

Tél. 04 99 47 48 77

Mail : communication@agglohm.net



<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>
www.facebook.com/agglohm

SOMMAIRE



TRANSPORT

Les services du nouveau réseau Cap'Bus



CADRE DE VIE

Espaces verts/propreté voirie/Encombrants/Déchets



HABITAT

Des aides aux travaux de rénovation



URBANISME

Application du Droit des Sols



EMPLOI ET FORMATION

SEFI/PLIE/MTS



EAU ET ASSAINISSEMENT

Une nouvelle compétence



JUSTICE ET SÉCURITÉ

La Maison de la Justice et du Droit



SERVICE PUBLIC

Maison de services au public/Postes intercommunales



CULTURE

Les médiathèques



MÉTIERS D'ART

Le site des métiers d'art d'Agde et de Pézenas



ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Archipel la cité de l'eau/La piscine de Pézenas



TOURISME

Office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée



SERVICES EN LIGNE

Cartothèque



ANNUAIRE

Les services administratifs

P.7

P.13

P.17

P.21

P.23

P.27

P.31

P.33

P.37

P.43

P.45

P.51

P.54

P.55

Cap bus



“ SE DÉPLACER EN BUS ...
LA BONNE ATTITUDE ”



vous transporte !

www.capbus.fr



LE NOUVEAU RÉSEAU CAP'BUS, LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !

Depuis le 1^{er} mars 2018, l'agglomération Hérault Méditerranée a signé un nouveau contrat de délégation de service public pour une durée de 7 ans avec CarPostal France pour l'exploitation de son réseau de transport. Sa priorité est d'offrir une continuité de services et une qualité de prestations renforcées pour répondre avec efficacité aux besoins des usagers et simplifier leur quotidien.



UN RÉSEAU (INTER)CONNECTÉ

Le nouveau réseau apporte 6 améliorations pour simplifier le quotidien des usagers.

- 👍 **Une intermodalité fortement renforcée** avec les TER et TGV en provenance ou à destination de MONTPELLIER.
- 👍 **Une simplification de la desserte** : les lignes 3, 4, TAD B, TAD C, TAD D et TAD E proposent des horaires de passage à fréquence régulière. Par ailleurs toutes les lignes présentent les mêmes horaires de septembre à juin. Pas de changements en petites vacances, ni de baisse d'offre le samedi.
- 👍 **Une refonte de l'offre à la demande pour les communes du nord** : plus simple et plus pratique pour rejoindre aisément Agde depuis chaque village.
- 👍 **L'été, le réseau propose une complémentarité entre les navettes plage et les lignes régulières** pour mieux desservir le littoral.
- 👍 **Un fonctionnement jusqu'à minuit en été** pour répondre au rythme nocturne des touristes sur l'axe AGDE - LE CAP D'AGDE (ligne 3) et AGDE - PÉZENAS (ligne 5).
- 👍 **Une simplification de la desserte du centre-ville d'AGDE** (ligne 1).



LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER !

Les lignes régulières

La ligne 1

(Gare SNCF - Centre hospitalier Agde)

Cette ligne est dédiée au centre-ville, avec un itinéraire simplifié prolongé jusqu'à l'arrêt Puits de So, 2 fois par jour, l'hiver seulement.

La ligne 2

(Vias - Agde - Grau d'Agde)

L'itinéraire est prolongé jusqu'à Vias en desservant les arrêts "Croix de la Mission", "Centre-Ville" et "Ateliers municipaux".

La ligne 3

(Gare SNCF Agde - Avant-port Cap d'Agde)

La ligne 3 est la principale ligne structurante du réseau. Le trajet reste inchangé avec des bus à fréquence constante (un bus toutes les heures) et en correspondance systématique avec les TER de Montpellier.

La ligne 4

(Gare SNCF Agde - Village naturiste)

Le trajet reste inchangé avec des bus à fréquence constante (un bus toutes les heures) et en correspondance systématique avec les TER de Montpellier.

La ligne 5

(Agde - Pézenas)

En semaine aucun changement. Le samedi, l'offre est désormais régulière toute la journée de 7h35 à 19h20 ; les horaires des lignes 5 et du transport à la demande TAD B se complètent pour offrir un départ toutes les heures entre Agde et Pézenas.

L'offre de service est adaptée le samedi afin de permettre un accès au marché de Pézenas.

A NOTER : La desserte des lycées d'Agde et de Pézenas est toujours assurée.





👍 **Les lignes de Transport** **A la Demande (TAD)**

La dénomination des lignes TAD évolue. Pour plus de lisibilité, ces lignes portent une lettre et non plus un chiffre.

- 6 allers / retours sont proposés chaque jour et par ligne du lundi au samedi.
- Les lignes à la demande fonctionnent du lundi au samedi de septembre à juin et du lundi au dimanche en juillet et août, uniquement sur réservation téléphonique à l'agence Cap'bus.
- Pour réserver, il suffit de choisir son arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés puis de réserver son déplacement en composant le numéro vert gratuit, le **0 800 350 310**.

Pour un trajet prévu le lendemain, il faut réserver la veille impérativement avant 16h00. Pour un déplacement le lundi matin, la réservation doit s'effectuer le samedi matin avant midi.



La ligne TAD A

Portiragnes Plage - Portiragnes - Vias - Vias Plage - Agde - Grau d'Agde - Cap d'Agde

Ancienne ligne 6.

L'itinéraire reste inchangé.

La ligne TAD B

Pézenas - Castelnau-de-Guers - Pinet - Pomérols - Florensac - Agde

L'ancienne ligne 7 et une partie de la ligne 8 fusionnent. La ligne B propose des trajets toutes les 2h, en correspondance systématique en gare d'Agde avec les lignes 3 et 4, ainsi qu'avec les TER de Montpellier.

Les lignes C, D et E

- **St-Pons-de-Mauchiens - Montagnac - Aumes - Pézenas**
- **Cazouls-d'Hérault - Lézignan-la-Cèbe - Tourbes - Pézenas**
- **Adissan - Nizas - Caux - Pézenas**

Toutes les communes du Nord bénéficient des mêmes horaires de trajet toutes les 2h toute l'année. Les horaires sont en parfaite correspondance avec le TAD B qui permet ensuite de rejoindre la gare d'Agde et les lignes 3 et 4.

UNE OFFRE ADAPTÉE DÈS L'ÉTÉ

En mai, juin et septembre, circulez le dimanche !

Les lignes de bus fonctionneront dimanches et jours fériés durant les mois de mai, juin et septembre.

L'offre est améliorée avec plus de trajets. Ainsi, le dimanche, **les lignes 3 et 4 fusionnent et deviennent la ligne Dim3** (Dim3 = Ligne 3 + extension au village Naturiste).

Cette nouvelle ligne de dimanche offre 2 à 3 fois plus de trajets que précédemment. Elle est complétée par la ligne 11 qui propose 1 bus toutes les heures, en correspondance avec la ligne 3.



Et quand vient l'été...

L'été, l'offre est enrichie tous les jours de la semaine pour séduire les touristes et les habitants.

La ligne 3 et la ligne 2 sont cadencées et intercalées sur le tronçon Gare d'Agde - Centre Aquatique, pour offrir une fréquence régulière de 2 bus à l'heure.

La ligne 3 et la ligne estivale 11 sont intercalées au Cap d'Agde entre le Musée et le Camping des Mimosas (chemin de Guiraudette) pour offrir une fréquence de 2 bus à l'heure.

Les lignes 5 et TAD B proposent chacune des départs toutes les 2h tous les jours. Elles sont parfaitement intercalées pour offrir aux voyageurs un bus toutes les heures entre Pézenas et Agde, à l'aller comme au retour.

TRANSPORT



DES PRIX ATTRACTIFS

Tout public

- Ticket unité : 1€ (valable une heure)
- Ticket journée : 3€ (valable 1 jour)
- 10 tickets : 8€
- Abonnement mensuel : 20€
- Abonnement annuel : 200€

Moins de 18 ans, scolaires, étudiants jusqu'à 26 ans

- 10 tickets tarif réduit : 5€
 - Abonnement mensuel tarif réduit* : 12€
- * (valable aussi pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA)

Personnes âgées non imposables de plus de 61 ans, anciens combattants, bénéficiaires du RSA, de l'ASS et pour les personnes handicapées à plus de 80% :

- Gratuit.
- Instruction d'un dossier préalablement.

Vous pouvez commander des titres de transport ou recharger votre abonnement directement sur le site

<http://www.capbus.fr>

Rubrique : boutique en ligne.

Découvrez également le calculateur d'itinéraire ainsi qu'un outil d'aide à l'arrêt.



+D'INFOS

Agence commerciale

**1 bis, quai du Commandant Réveille
34300 Agde**

Tél. 04 67 01 22 24

<http://www.capbus.fr>

ZÈRO PESTICIDE

C'est l'affaire de tous !



L'Agglo s'engage
<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>

ZÈRO  **dans nos villes
et villages**
PESTICIDE



ESPACES VERTS ET PROPRETÉ VOIRIE

Des équipes mobilisées au quotidien pour valoriser votre cadre de vie

L'agglomération Hérault Méditerranée a mis en place un mode de gestion durable de ses espaces verts tout en poursuivant ses objectifs : réduire l'arrosage et supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires. Ce changement de pratiques répond à des enjeux de santé publique et de respect de la biodiversité.



LE SERVICE DES ESPACES VERTS



Différents corps de métiers interviennent quotidiennement sur les 20 communes du territoire pour aménager des jardins secs, entretenir 1 310 jardinières, élaguer 46 000 arbres ; entretenir les abords des cours d'eau ; faucher et nettoyer les fossés ; tailler 114 kms de haies dont 70 kms au Cap d'Agde et tondre les pelouses (40 ha de pelouses - 24 stades).

Cette répartition des tâches assortie d'une mutualisation des matériels et engins mécaniques permet d'offrir un service public de proximité de qualité.



CONTACTEZ-NOUS

Centre Technique des Champs Blancs

Services espaces verts urbains
et propreté urbaine
Avenue de Rochelongue
34300 AGDE
Tél. 04 67 00 08 31
c.bolbenes@agglohm.net
Ouvert du lundi au vendredi :
8h30-14h

Centre Technique des Rodettes

Services espaces verts urbains
et propreté urbaine
Rue Alfred Maurel - ZI les Rodettes
34120 PÉZENAS
Tél. 04 67 90 90 74
s.vergnettes@agglohm.net
Ouvert du lundi au vendredi :
8h30 /14h

LES SERVICES DE PROPRETÉ URBAINE

100 agents assurent le maintien de la propreté des espaces publics. Leurs missions consistent à nettoyer les rues et les trottoirs, les parkings, les places et les jardins publics de nos 20 villes et villages. Ils effectuent également le ramassage des encombrants.

Pour optimiser le travail des agents, l'agglomération effectue des acquisitions de matériels qui bénéficient à l'ensemble des communes : les aspirateurs de voirie permettent d'accéder aux ruelles les plus étroites et les balayeuses garantissent un nettoyage plus efficace des avenues et des rues des lotissements.



LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il est interdit de déposer un encombrant sur la voie publique sous peine d'amende en dehors des jours de ramassage ci-contre.

Les encombrants correspondent aux déchets qui du fait de leur poids et de leur volume ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères (Cagettes, bois, polystyrènes, plastiques, électroménager, mobilier usager...).

Ayez le bon réflexe, transportez vos encombrants en déchetterie. Si vous ne pouvez pas effectuer ce transport, le service propreté voirie de l'agglomération assure la collecte de vos encombrants sur votre commune, une fois par mois.

Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, un service de collecte à domicile est proposé sur rendez-vous sur appel téléphonique au **0 800 009 034** pour Agde et au **04 67 90 90 74** pour les 19 autres communes.

Un agent de l'Agglomération conviendra d'un jour et d'une plage horaire de collecte. Les objets à enlever doivent être déposés sur le domaine public, le jour et au début de la plage horaire convenus avec le service.

> **Déchets verts** : dépôt totalement interdit sur la voie publique, apport en déchetterie obligatoire.

> **Matériaux de construction** (gravats, déchets professionnels...) : dépôt totalement interdit sur la voie publique, apport en déchetterie obligatoire.



PLANNING DE RAMASSAGE

- 👍 **Adissan** (dernier mardi du mois)
- 👍 **Aumes** (2^{ème} lundi du mois)
- 👍 **Bessan** (1^{er} mardi du mois)
- 👍 **Castelnau-de-Guers** (1^{er} lundi du mois)
- 👍 **Caux** (dernier mercredi du mois)
- 👍 **Cazouls d'Hérault** (2^{ème} mardi du mois)
- 👍 **Florensac** (3^{ème} mercredi du mois)
- 👍 **Lézignan-La-Cèbe** (1^{er} jeudi du mois)
- 👍 **Montagnac** (1^{er} mercredi du mois)
- 👍 **Nézignan-l'Evêque** (2^{ème} lundi du mois)
- 👍 **Nizas** (3^{ème} mercredi du mois)
- 👍 **Pézenas** (1^{er} jeudi du mois)
- 👍 **Pinet** (3^{ème} mercredi du mois)
- 👍 **Pomérols** (4^{ème} mercredi du mois)
- 👍 **Portiragnes** (1^{er} mercredi du mois)
- 👍 **St-Pons-de-Mauchien** (1^{er} mercredi du mois)
- 👍 **St-Thibéry** (2^{ème} mercredi du mois)
- 👍 **Tourbes** (3^{ème} mercredi du mois)
- 👍 **Vias** (tous les jeudis)

EN SAVOIR PLUS ?

Une question sur la collecte des déchets ménagers, le tri sélectif, les composteurs ou les horaires de déchetteries ? Contactez le sictom Agde-Pézenas ou visitez le site Internet :

www.sictom-pezenas-agde.fr



Agde-Pézenas

27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Evêque
Adresse postale :
BP 112 - 34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 45 83
Fax : 04 67 90 05 98
contact@sictom-pezenas-agde.fr



OBJECTIF, RÉNOV'

L'AGGLO SUBVENTIONNE
LA RÉNOVATION DE VOTRE HABITAT !



OBJECTIF RÉNOV'

Des aides pour entreprendre vos travaux de rénovation

Avec le dispositif Objectif Rénov', l'agglo Hérault Méditerranée et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) subventionnent vos travaux de rénovation. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires et syndicats de copropriétaires dont le logement ou l'immeuble est construit depuis plus de 15 ans.



QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?



Les travaux subventionnés peuvent concerner :

- 👍 **La rénovation énergétique**
(Isolation des combles, doublage des murs, chauffage, menuiseries...) pour réduire les charges d'électricité et de chauffage.
- 👍 **Les travaux lourds de gros œuvre**
(Toiture, planchers...), de réseaux (électricité, plomberie...), ou d'équipement sanitaire.
- 👍 **La rénovation ou la création de logements locatifs** à loyer modéré.
- 👍 **Les travaux sur les parties communes des immeubles en copropriété** dégradés (réfection de toiture, d'escalier...) ou ayant un besoin de travaux d'amélioration énergétique.
- 👍 **Les travaux d'adaptation des logements** pour les personnes âgées ou en situation de handicap (monte escalier, douche extra plate, redistribution des pièces à vivre en rez-de-chaussée...)
- 👍 **Les travaux de ravalement de façade** dans les centre anciens (enduits, zingueries, ferronneries, menuiseries, devantures commerciales...)

HABITAT



NOTEZ BIEN !

Les travaux réalisés par des professionnels du bâtiment ne doivent pas avoir commencé avant votre demande de subventions.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

- 👍 L'Agglo a missionné l'opérateur URBANIS pour accompagner les propriétaires dans le montage de leur dossier de demande de subventions.
- 👍 Il les informe sur les subventions mobilisables en fonction des projets.
- 👍 Il réalise également un diagnostic du logement et livre ses conseils techniques.
- 👍 L'accompagnement peut intervenir à différents niveaux, de la mise en place du plan de financement à la recherche d'entrepreneurs. Les subventions sont calculées en fonction **des ressources** pour les propriétaires occupants et pour les propriétaires bailleurs, **du type de travaux et du loyer pratiqué**. Elles sont versées après les travaux.
- 👍 Vous pouvez aussi commencer votre démarche en ligne facilement sur le site : **monprojet.anah.gouv.fr**

ALLO COPRO ?

L'Agglo a également mis en place, en partenariat avec l'Anah, le dispositif "Allo Copro ?" sur le centre ancien d'Agde afin d'aider les copropriétés à s'organiser (mise en place d'un syndic bénévole ou professionnel, mise à jour ou mise en place d'un règlement de copropriété...). Une aide financière possible peut vous être octroyée par l'Anah de 150€/lot/an.



POURQUOI ?

Il s'agit d'apporter des solutions aux difficultés de fonctionnement dans la copropriété et d'anticiper la dégradation des parties communes.

COMMENT ?

- 👍 Organisation de permanences par une équipe aux compétences juridiques, administratives et techniques.
- 👍 Réalisation d'ateliers de formation sur des thèmes spécifiques à la copropriété (le fonctionnement d'une copropriété, les premiers pas du syndic bénévole, l'Assemblée Générale...)
- 👍 Proposition d'accompagnement personnalisé en fonction des dysfonctionnements de la copropriété.

+ D'INFOS

Mission cœur de ville
32 rue Jean Roger Agde
Tél. 04 67 21 31 30
Email : maisonhabitat@agglohm.org
<http://cahm.maps.arcgis.com>

Allo Copro?



04 67 21 31 30

Du lundi au vendredi 9h>12h30 et 14h>17h

**L'AGGLO
VOUS ACCOMPAGNE
POUR UNE MEILLEURE
GESTION DE VOTRE
COPROPRIÉTÉ**

Mission Cœur de Ville
32 rue Jean Roger
34 300 AGDE
maisonhabitat@agglohm.org



URBANISME



APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Un service pour instruire vos demandes

L'Agglo a mis en place un service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme de ses communes. L'antenne d'Agde gère les demandes des communes du Sud du territoire alors que l'antenne de Pézenas, gère celles des communes du Nord.

LE SERVICE APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service (ADS) instruit les autorisations relatives aux actes suivants : **permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme et déclarations préalables de travaux.**

Les habitants du territoire peuvent ainsi bénéficier de l'expertise d'agents expérimentés qui examinent la compatibilité des demandes avec les règles d'urbanisme.

Les formalités administratives restent cependant inchangées : la délivrance des actes relève toujours de la compétence des Maires. Pour les usagers, cela signifie que les demandes et déclarations d'urbanisme sont toujours à déposer en Mairie qui les transmet ensuite au service Instructeur des ADS.

NOTEZ BIEN !

Pour accéder aux données des Plans Locaux d'Urbanisme et connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre parcelle, consultez le géoportail national de l'urbanisme sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>



CONTACTEZ-NOUS

Antenne d'Agde :

Hôtel de ville, rue Alsace Lorraine.

Tél. 04 67 94 64 88

Mail : ads-sud@agglohm.net

Ouvert du lundi au vendredi :

8h-12h30 / 13h30-17h30

Communes : Agde, Bessan, Castelnau-de-Guers, Florensac, Pinet, Pomérols, Portiragnes, Vias

Antenne de Pézenas :

Résidence de la butte verte,

Boulevard Jacques Monod

Tél. 04 67 30 96 34

Mail : ads-nord@agglohm.net

Ouvert du lundi au vendredi :

8h30-12h30 / 13h30-17h

Communes : Adissan, Aumes, Caux, Lézignan-La-Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Evêque, Nizas, Pézenas, Saint-Thibéry, Saint-Pons-de-Mauchiens, Tourbes



EMPLOI ET FORMATION



Des dispositifs pour vous accompagner

**LE SEFI
(SERVICE EMPLOI FORMATION INTERCOMMUNAL)**

Le PLIE suit chaque année près de 300 participants.

A photograph showing three construction workers in high-visibility vests installing a concrete curb on a street. One worker is kneeling in a trench, another is leaning over the curb, and a third is standing nearby. A concrete curb is being laid along the edge of the road, with a concrete block labeled 'BB 20 153E' visible in the foreground. The background shows a street with parked cars and trees.

LA MTS (MAISON DU TRAVAIL SAISONNIER)



La Maison du Travail Saisonnier est un point d'accueil dédié aux saisonniers, aux employeurs ou aux salariés, en poste ou à la recherche d'un emploi.

Elle répond aux problématiques de **logement**, de **santé**, de **sécurité**, de **réglementation**, met en relation employeurs et saisonniers et aide aux **formalités administratives** (contrat de travail, document unique).

Pour faciliter l'information, elle édite des guides à l'attention des travailleurs saisonniers (guide santé, guide emploi-formation, guide des gestes qui sauvent) et des employeurs (les formalités liées à l'embauche, le document unique).

Ces documents sont disponibles à la MTS et téléchargeables sur le site internet.

+ D'INFOS

Avenue des sergents
(Mairie annexe du Cap d'Agde)
LE CAP D'AGDE
Tél. 04 67 32 82 80
accueil.mts@agglohm.net
www.cap-mts.fr

LE PÔLE EMPLOI D'AGDE ET DE PÉZENAS



En partenariat avec le Pôle emploi d'Agde et de Pézenas, l'Agglo Hérault Méditerranée organise des journées d'information auprès des entreprises et des demandeurs d'emploi dans des filières ciblées : métiers de services à la personne, numérique, bâtiment, commerce, restauration.



Le pôle emploi propose également un portail dédié à la recherche d'emploi qui s'appelle « Emploi Store ». Il permet de cibler les besoins de chacun en matière de formation, de recherche d'emploi, de création d'entreprises ou de travail à l'international. Pour les personnes qui ne sont pas autonomes, le Pôle emploi propose des ateliers numériques afin d'acquérir une autonomie et une maîtrise du digital.

> Pôle emploi AGDE
82 chemin de Janin

> Pôle emploi PÉZENAS
ZAC Les Rodettes

Ouvert lundi, mardi, mercredi
8h30-12h30. Uniquement
sur RDV de 12h30 à 16h30
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30
Uniquement sur RDV
de 12h30 à 15h30

LA MAISON DU TRAVAIL SAISONNIER

CAP D'AGDE

UN LIEU UNIQUE POUR LES EMPLOYEURS
ET LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

- › EMPLOI
- › FORMATION
- › RÉGLEMENTATION
- › SANTÉ
- › LOGEMENT



EAU ET ASSAINISSEMENT



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT C'EST L'AGGLO ! Une nouvelle compétence

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'agglo Hérault Méditerranée exerce la compétence eau et assainissement. Malgré la baisse significative des aides, l'agglo souhaite maintenir un bon niveau d'exploitation et le renouvellement des réseaux pour améliorer et fiabiliser les services.

LES MISSIONS DE L'AGGLO

- 👍 Elle gère durablement l'approvisionnement des usagers en eau potable et le traitement des eaux usées produites, tout en préservant la qualité des milieux naturels.
- 👍 Elle a également la gestion et la responsabilité de tous les ouvrages rattachés à l'eau et à l'assainissement.
- 👍 En partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, principal partenaire financeur, et aux côtés des 20 communes, l'agglo va réaliser des efforts importants de modernisation des infrastructures des réseaux d'eau et d'assainissement.
- 👍 Elle s'engage également à harmoniser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement afin que chaque usager de ses 20 communes puisse bénéficier d'une meilleure qualité de services.
- 👍 Elle va s'appuyer pour cela sur l'expertise, le savoir-faire et la connaissance des agents issus des différentes communes.
- 👍 Dans l'optique de mobiliser le maximum de subventions dans le futur, le schéma directeur "eau potable et assainissement" a été lancé. C'est un outil de planification sur les dix prochaines années comme sont les Plans Locaux d'Urbanisme dans les communes.



NOTEZ BIEN !

L'eau potable, c'est aujourd'hui :

- > 19 réservoirs d'eau
- > 10 forages ou puits
- > 560 kms de réseaux d'eau potable

L'assainissement, c'est aujourd'hui :

- > 16 stations d'épuration
- > 87 postes de refoulement
- > 450 kms de réseaux.

LE SERVICE D'ASTREINTE : EAU

En cas de problème technique en matière d'eau, l'utilisateur peut contacter le service d'astreinte en composant le numéro dédié pour sa commune.

ANNUAIRE

Adissan

SIEVH : 04 67 25 28 29

Agde

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Aumes

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Bessan

R. Sud : 06 28 53 48 85

Castelnau-de-Guers

R. Nord : 07 87 62 36 81

Caux

SIEVH : 04 67 25 28 29

Cazouls-d'Hérault

SIEVH : 04 67 25 28 29

Florensac

R. Sud : 06 28 53 48 85

Lézignan-La-Cèbe

R. Nord : 07 87 62 36 81

Montagnac

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Nézignan-l'Évêque

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Nizas

SIEVH : 04 67 25 28 29

Pézenas

R. Nord : 07 87 62 36 81

Pinet

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Pomérols

R. Sud : 06 28 53 48 85

Portiragnes

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

St-Pons-de-Mauchiens

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68

Saint-Thibéry

R. Sud : 06 28 53 48 85

Tourbes

SIEVH : 04 67 25 28 29

Vias

DSP/SUEZ

Tél. 09 77 40 11 68



SIEVH

Syndicat des Eaux
de la Vallée de l'Hérault

Régie

R. Nord et R. Sud

DSP

Délégation de Service Public

JUSTICE ET SECURITÉ



LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Un service gratuit ouvert à tous

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) offre un service gratuit d'accès au droit et à une justice de proximité. Elle est placée sous l'autorité conjointe du Président du Tribunal de Grande Instance de Béziers, du Procureur de la République et du Maire d'Agde.

Les citoyens du territoire de l'agglomération Hérault Méditerranée ont la possibilité de rencontrer gratuitement **des associations et des professionnels du droit** pour trouver des éléments de réponse à leur problématique.

Le personnel de la MJD accueille puis oriente les visiteurs vers l'interlocuteur compétent en fonction de la demande : greffier, avocat, huissier, notaire, expert-comptable, médiateur, conciliateur de justice, juriste...

Le juge du tribunal de Police est également présent pour juger des infractions de faible gravité (infractions au code de la route, violences légères...).

On y trouve également le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, le Délégué du Procureur et le service de Protection Judiciaire de la Jeunesse**.

Des procédures de rappel à l'ordre impulsées par les maires sont également menées et concernent principalement : les troubles à la tranquillité publique, la dégradation de mobilier urbain, l'absentéisme scolaire aggravé...

C'est également le **lieu de la coordination du réseau parentalité et d'animation d'actions de prévention de la délinquance** pour tout le territoire intercommunal avec la présence en ses murs du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR Hérault Méditerranée).



+ D'INFOS

La Maison de la Justice et du Droit
Rue de la solidarité - Espace Mirabel
34300 Agde
Tél. 04 67 35 83 60
accueil.mjd.agde@gmail.com
www.ville-agde.fr/vos-demarches/maison-de-la-justice-et-du-droit/maison-justice-droit
Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



**SERVICES
EN LIGNE**

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

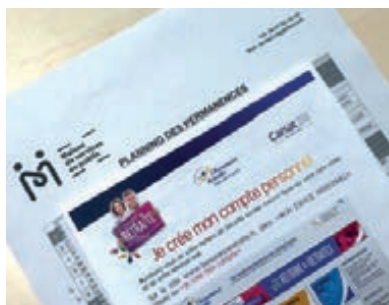
Un dispositif pour vous accompagner dans vos démarches administratives

Basée au Cap d'Agde, la maison de services au public (MSAP) est accessible à tous les habitants du territoire.



Un conseiller accompagne le particulier dans ses démarches administratives et numériques avec les opérateurs suivants :

- 👍 Le Pôle emploi
- 👍 La Caisse de retraite et santé au travail (CARSAT)
- 👍 La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)
- 👍 La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- 👍 L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
(cartes grises et permis de conduire)



LES PERMANENCES

Des permanences sont tenues dans différentes communes de notre agglomération. Elles sont gratuites, confidentielles et ouvertes à tous les habitants. Dans un souci de qualité, il est impératif de **prendre rendez-vous** auprès de la Maison de services au public.

👍 Cap d'Agde

Maison du Travail Saisonnier

Avenue des sergents

Tous les mardis, jeudis et vendredis
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

👍 Caux

Mairie

Sur rendez-vous uniquement.

👍 Florensac

Mairie

Bureau des permanences :

Le lundi des semaines paires de 9h à 12h.

👍 Lézignan-la-Cèbe

Mairie

Le lundi de la 1^{ère} semaine impaire
du mois de 9h à 12h.

👍 Montagnac

Maison des permanences

Tous les mercredis de 9h à 12h.

👍 Pézenas

De juin à août : Mairie

Salle des permanences / tous les jeudis
de 14h à 17h

A partir de septembre : Mairie

Espace Jeunes / tous les mardis
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

👍 Pinet

Ancienne Médiathèque - face à la Mairie

Le jeudi des semaines impaires de 9h à 12h.

👍 Pomérols

Mairie

Le jeudi de la 1^{ère} semaine paire du mois
de 9h à 12h.

👍 Saint-Thibéry

Mairie

Le 3^{ème} jeudi des semaines paires du mois
de 9h à 12h.

👍 Vias

CCAS :

Le vendredi des semaines impaires
de 9h à 12h.



BESOIN D'UN CONSEIL ?

Formé par les opérateurs, un conseiller vous accompagne dans toutes vos démarches : aides et prestations sociales, familiales et de santé mais aussi constitution du dossier retraite, emploi et logement, carte grise et permis de conduire.

- **Il vous informe** sur vos droits et prestations (allocations, législation, formation), et/ou vous oriente vers le bon interlocuteur.
- **Il vous aide à l'utilisation des services en ligne** : télédéclaration, inscription et mise à jour de votre espace personnel, demande de prestations, candidature en ligne...
- **Il vous accompagne dans vos démarches administratives** : compréhension des courriers administratifs, vérification du contenu de dossiers...
- **Il vous met en relation avec les partenaires** nationaux et locaux : Pôle emploi, CAF, CARSAT, MSA, services sociaux et associations...

+ D'INFOS

MSAP

à la Maison du Travail Saisonnier

Avenue des sergents au Cap d'Agde

Courriel : msap@agglohm.net

Tél. 04 67 01 24 22

Facebook : @agglohmmsap

LES AGENCES POSTALES INTERCOMMUNALES

Un service de proximité

Afin de pérenniser ce service de proximité sur des communes où il est menacé ou inexistant, l'agglomération Hérault Méditerranée a établi une convention avec La Poste.



La poste de **Cazouls-d'Hérault** est la première poste intercommunale de France. D'autres communes ont suivi la démarche : c'est le cas de **St-Pons-de-Mauchiens** et d'**Aumes**.

Plus récemment, la commune de **Pinet** a souhaité créer un espace mutualisé qui permette non seulement d'avoir accès aux services postaux, mais également à la médiathèque intercommunale. Situées au cœur des villages, ces agences permettent de créer du lien et de maintenir des services de proximité grâce à un accueil polyvalent.

HORAIRES D'OUVERTURE DES AGENCES

👍 AUMES

14h > 17h

Tél. 04 67 37 70 92

👍 CAZOULS D'HERAULT

9h > 12h30 du lundi au vendredi
+ 1 samedi sur 2

Tél. 04 67 25 38 20

👍 PINET

9h > 12h du lundi au samedi

Tél. 04 67 21 72 75

👍 SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS

9h15 > 11h45 du lundi au samedi

Tél. 04 67 98 74 89

RÉSEAU INTERCOMMUNAL MÉDIATHÈQUES

DES LIVRES QUI VOUS RESSEMBLENT



AVEC L'AGGLO, L'ABONNEMENT EST
GRATUIT POUR LES -18ANS !

www.mediatheque.cahm.net

MÉDIATHÈQUES

Faites le plein de culture !

Le réseau des médiathèques de l'agglomération dispose de 72 000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD/Cédéroms).

👍 Comment réserver ?

Grâce à l'agglomération, l'abonnement à une de ces médiathèques donne accès au fonds documentaire de toutes les autres. Vous pouvez réserver les ouvrages en un seul clic sur le site sur <http://mediatheque.cahm.net>

👍 Un point wifi gratuit

Un point libre accès wifi est mis à la disposition des visiteurs, qu'ils soient abonnés ou pas.

👍 Une navette

Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette. Il suffit juste de passer commande, en consultant le catalogue du réseau disponible sur le site

<http://mediatheque.cahm.net>
ou sur place dans les médiathèques.

11 MÉDIATHÈQUES

Le réseau intercommunal de lecture publique regroupe aujourd'hui

11 médiathèques : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-La-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry.



COMMENT ADHÉRER ?

Tous les habitants du territoire peuvent adhérer au réseau des médiathèques. Il suffit de se présenter à l'accueil de l'une des médiathèques du réseau avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 16 ans. Une carte (valable 1 an) est alors délivrée. Elle donne accès aux 11 médiathèques, et à l'ensemble des services proposés.

La carte est gratuite pour les moins de 18 ans.

Elle coûte 4€ pour les jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi et 15€ pour les adultes.

L'accès est également ouvert aux personnes qui n'habitent pas sur le territoire : 3€ pour les moins de 12 ans, 8€ pour les jeunes, 25€ pour les adultes.





👍 Le prêt de jeux

Le réseau des médiathèques de l'agglo dispose d'une ludothèque afin de faire découvrir de nombreux jeux de société. Une sélection de jeux aux univers très différents est proposée dans chaque médiathèque grâce à l'association "Homo Ludens".

Vous pouvez aussi jouer dans les médiathèques du réseau puisque des séances de jeux sont régulièrement proposées et chaque médiathèque vous accueille au minimum une soirée dans l'année, pour une "nuit du jeu" !

Rappelons que notre agglo est une des premières agglomérations dans le département de l'Hérault à avoir mis en place un service de prêt de jeux pour ses adhérents.

Plus d'infos auprès de Cyril Cadars, ludothécaire
Tél. 04 67 98 92 98



👍 Des animations



Les médiathèques travaillent en partenariat avec les associations et proposent de nombreuses animations : expositions, ateliers d'écriture, tapis de lecture, spectacles jeunesse, ateliers d'arts plastiques, animations ludiques, concerts ou cours d'anglais. Le réseau des médiathèques est également partenaire de grandes manifestations telles que le Printival, les rencontres cinéma de Pézenas, le festival « des mots 'gnac », à Montagnac ou encore le festival Jazz et les rendez-vous autour du vin à Saint-Thibéry.



👍 Une page Facebook

Cette page vous permet de suivre nos actualités, d'accéder à nos vidéos de conseils de lecture, ou encore de télécharger gratuitement livres ou films du domaine public. L'objectif est de valoriser les biens communs culturels et d'inciter au partage de la culture. Vous pouvez par ailleurs nous suivre également sur Instagram ou Youtube pour découvrir la vie de votre médiathèque de façon parfois... décalée.

👍 Ouvrons le carton

Abonnez vous à la chaîne de la médiathèque Edmond Charlot sur "youtube" et suivez les vidéos "ouvrons le carton" qui vous présentent une sélection de coups de cœur littéraires et de conseils de lecture.

+ D'INFOS

Médiathèque Edmond Charlot
Place Frédéric Mistral BP 37
34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
mediatheque@agglohm.net
<http://mediatheque.cahm.net>

👍 Un tournant numérique

Les médiathèques dont la mission fondamentale est de permettre l'accès à l'ensemble de l'offre culturelle, proposent un accès gratuit à des œuvres sélectionnées depuis le domaine public. L'avantage du numérique est de permettre la multiplication gratuite du prêt car les fichiers mis en ligne peuvent bénéficier à tous en étant téléchargés plusieurs fois.



LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU

👍 Médiathèque Edmond Charlot

Place Frédéric Mistral BP 37
34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
mediatheque@agglohm.net
<http://mediatheque.cahm.net>

👍 Médiathèque François de Mirman

Rue de la poste
34230 Adissan
Tél. 04 67 09 98 36

👍 Médiathèque d'Aumes

Place de la Mairie
34530 Aumes
Tél. 04 67 09 98 39

👍 Médiathèque François Rabelais

Rue Jules Ferry
34720 Caux
Tél. 04 67 09 98 38

👍 Médiathèque Yvette Guillot

Place de la Mairie
34230 Cazouls-d'Hérault
Tél. 04 67 25 27 40

👍 Médiathèque Adèle Foli

15, rue de Ecoles
34120 Lézignan-la-Cèbe
Tél. 04 67 09 98 40

👍 Médiathèque de Montagnac

Maison de la Culture et du Patrimoine
21, rue Malirat
34530 Montagnac
Tél. 04 67 24 14 32

👍 Médiathèque Claude Azéma

Rue des rosiers
34230 Nizas
Tél. 04 67 09 98 35

👍 Médiathèque de Pinet

Place Pierre Thieule
34850 Pinet
Tél. 04.67.77 01 15 (pôle multi services)
mediatheque.pinet@wanadoo.fr

👍 Médiathèque Pierre Alarcon

8, avenue de Florensac
34810 Pomérols
Tél. 04 67 90 52 69

👍 Médiathèque Georges Brassens

Place Francis Laurent
34630 St-Thibéry
Tél. 04 67 09 98 41



MÉDIATHÈQUE

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

VOUS POUVEZ JOUER
maintenant, c'est de la culture !

Les jeux d'auteurs font partie de notre offre
Empruntez les tous !



L'Agglomération s'engage pour la culture
<http://mediatheque.cahm.net>

L'AGGLO
HERAULT MEDITERRANEE



A woman with large, vibrant blue wings and a feathered headpiece. She is wearing a black dress with a white lace bodice. The background is black.

**ARTISANS
D'ART**

LES SITES DES MÉTIRS D'ART

Des savoir-faire d'excellence

De nombreux artisans d'art ont fait le choix de s'installer sur notre territoire pour valoriser leur savoir-faire. Au détour des ruelles des centres anciens d'Agde et de Pézenas, vous pourrez découvrir des plasticiens, des céramistes, des sculpteurs, des bijoutiers, des orfèvres du travail du bois et du métal...

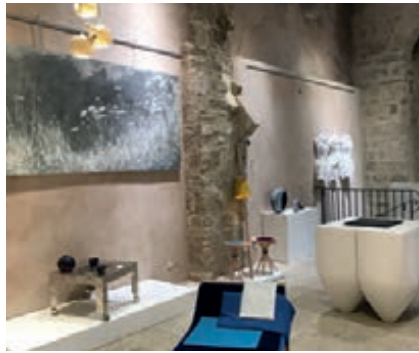


LA GALERIE DE LA PERLE NOIRE EN AGDE

- 👍 La galerie de la perle noire, vous propose de découvrir à travers 2 expositions annuelles, les savoir-faire d'exception des artisans-créateurs d'art locaux et du grand Sud de la Méditerranée.
- 👍 Cet espace dispose d'une boutique pour satisfaire toutes vos envies de décoration, les œuvres exposées étant pour la plupart à la vente : bijoux, sculptures, luminaires, tableaux, céramiques, accessoires, arts de la table, cadres d'art.
- 👍 La galerie de la perle noire est aussi le point de départ d'un circuit pour découvrir la trentaine de créateurs installés en résidence, au cœur de la cité d'Agde.

+ D'INFOS

Galerie de la perle noire
6 Place Molière à Agde
Tél. 04 67 26 94 12
<http://metiersdart.cahm.net>



LA MAISON DES MÉTIRS D'ART À PÉZENAS

- 👍 Conçus par Ateliers d'Art de France, en partenariat avec la Ville de Pézenas et l'agglomération Méditerranée, les nouveaux espaces de la Maison des Métiers d'Art de Pézenas sont idéalement situés dans la vieille ville, au cœur de la maison consulaire du XVII^{ème}.
- 👍 Les œuvres singulières d'artistes créateurs sont présentées dans 4 espaces d'exposition-vente sur 300m².
- 👍 Objets décoratifs, mobilier, arts de la table, bijoux, mode et sculptures, en pièces uniques ou séries limitées, composent un aperçu des talents créatifs.

+ D'INFOS

Maison des Métiers d'Art
6, place Gambetta - 34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 16 12
<http://www.ateliersdart.com>

CENTRES AQUATIQUES



L'ARCHIPEL LA CITÉ DE L'EAU

Une bulle dédiée aux loisirs, au sport et au bien-être

Entre Agde, Cap d'Agde et Grau d'Agde, l'Archipel la Cité de l'eau vous ouvre ses 10 000 m² de loisirs : une piscine ludique et des toboggans pour s'amuser en famille, un bassin de natation de 25 mètres pour les sportifs et un magnifique Spa pour le bien-être et la détente.

L'ARCHIPEL LA CITÉ DE L'EAU, 6000M² DE VITALITÉ

Aquafitness, natation enfants, natation sportive, loisir en famille ou natation scolaire, tout le monde se retrouve à l'Archipel la Cité de l'eau.

- 👍 Le bassin d'activités, dont la profondeur ne dépasse pas 1,20 m, accueille les bébés nageurs, la natation maternité, ainsi que les activités Aquafitness.
- 👍 Le bassin balnéo, avec jets massants, parapluie, cols de cygnes, queue de carpe et lits à bulles est dédié à la détente.
- 👍 Les quatre toboggans et la pataugeoire avec ses jeux d'eau, auront la préférence des enfants.
- 👍 Enfin les nageurs confirmés, les débutants ou encore les écoliers, pourront s'entraîner ou s'initier à la natation dans le bassin de 25 mètres.

TARIFS

- > **Gratuit pour les enfants de -3 ans**
- > **Entrée à partir de 5€ pour les -12 ans**
- > **Tarifs préférentiels avec le Pass' Archipel**



HORAIRES D'OUVERTURE (à partir du 10 septembre 2018)

Lundi : 12h - 18h
Mardi : 12h - 14h / 18h - 21h
Mercredi : 14h - 17h
Jeudi : 12h - 17h / 18h - 21h
Vendredi : 12h - 18h
Samedi : 14h - 18h

Dimanche et jours fériés :
9h30 - 12h30 / 14h - 18h

Attention ! Pas d'accès au bassin loisirs et d'animation pendant les cours.

ENTREE INTERDITE aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'une personne majeure.

1/2 heure avant la fermeture, les bassins ne sont plus accessibles.

Fermé les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai. Fermeture à 17h les 24 et 31 décembre.



Photo C. Montels



Photo L. Uroz



Photo M. Amaud



Photo L. Uroz



Photo C. Montels

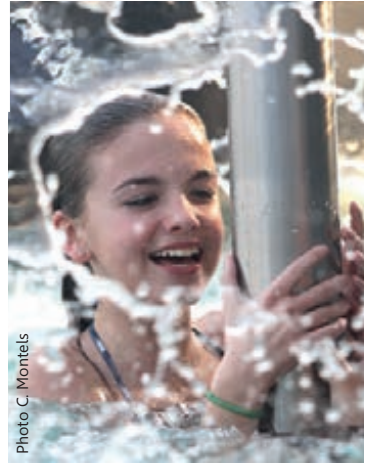


Photo C. Montels



Photo L. Uroz



Photo L. Uroz

ARCHIPEL LE SPA

UNE BULLE DE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE LA CITÉ DE L'EAU

Sur une superficie de 800 m² dédiée au bien-être et à la détente, Archipel le SPA vous propose :

- De découvrir l'orient et ses rituels beautés avec un Hammam d'architecture traditionnelle, entre mosaïque et marbre.
- De vous évader vers les espaces nordiques avec un sauna sec ou humide, une douche au seau et une fontaine à glace.
- De prendre soin de vous avec une large palette de soins visages et corps et de massages.



ÉVÈNEMENTS

Dimanche Famille

Tous les premiers dimanches du mois, de 10h à 12h vivez un moment privilégié en famille.

A l'occasion de ces matinées dédiées aux familles, vous pourrez profiter de petites animations, de jeux mises à disposition et d'aménagement de bassin.

N'oubliez pas, le tarif famille 2 adultes + 2 enfants est à 18€ avec le pass'Archipel.

Nocturnes Spa tous les 3^{ème} jeudi du mois (ouverture jusqu'à 21h).



HORAIRES DU SPA

Lundi : 10h-19h

Mardi* : 10h-19h

Mercredi : 10h- 19h

Jeudi : 10h-19h

Vendredi : 10h- 19h

Samedi : 10h-19h

Dimanche et jours Fériés : 10h-18h

*Fermé le mardi de novembre à mars, ouvertures exceptionnelles les mardis 11 et 18 décembre 2018

Fermé les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai. Fermeture à 17h les 24 et 31 décembre.

Accès Spa possible à partir de 16 ans accompagné d'un adulte.

+ D'INFOS

Centre Aquatique et Spa

L'ARCHIPEL LA CITÉ DE L'EAU

**Chemin de Notre Dame à St Martin
34300 Agde**

Tél. 04 67 35 32 00

contact@centre-larchipel.com

www.centre-larchipel.com



NOTEZ BIEN !

LA PISCINE DE PÉZENAS, DE L'EAU CHAUDE TOUTE L'ANNÉE

L'Espace Aquatique de Pézenas offre en permanence une température de baignade confortable (28 à 30°) car elle bénéficie d'un apport en eau chaude naturelle puisée à 800 m de profondeur.

3 bassins (compétition, apprentissage, pataugeoire) sont à la disposition des baigneurs.

Tout au long de l'année, le bassin couvert accueille le public, les clubs et les scolaires. Des cours sont proposés afin d'apprendre les bases ou améliorer les techniques de nage.

Retrouvez toutes les informations
sur le site de l'agglo :
<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>



Piscine de Pézenas
Avenue Paul Vidal De La Blache
34120 Pézenas



ARROSAGE DU GOLF PAR L'ULTRAFILTRATION DES EAUX USEES



DES ÉCONOMIES D'EAU

200 000m³/an d'eau potable soit
la consommation de 5000 habitants

UN EQUIPEMENT MODERNISÉ

- Système d'arrosage refait à neuf
- Travaux subventionnés à 80%



TOURISME



OFFICE DE TOURISME CAP D'AGDE MEDITERRANEE

Une équipe à votre écoute !

Préparer vos vacances, vous accueillir et vous informer pendant votre séjour sur la destination Cap d'Agde Méditerranée, telles sont les missions de l'Office de Tourisme.

Nos conseillers en séjour vous attendent pour vous proposer des offres adaptées à vos envies : hébergement, culture, activités, idées balades, gastronomie, œnotourisme, animations...



NOS ENGAGEMENTS

L'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée est en cours de classement Catégorie I, titulaire de la marque Qualité Tourisme et du label Tourisme Sud de France.



LES PLUS À VOTRE SERVICE

- 👍 **Vente de billets pour des visites guidées, des croisières musicales, des escapades, des activités et des spectacles (selon les bureaux d'information touristique).**
- 👍 **Accueil en langues étrangères : anglais, allemand, espagnol, italien, Langue des Signes Française (selon les bureaux d'information touristique).**
- 👍 **Accueil personnalisé réservé aux personnes à mobilité réduite au comptoir.**
- 👍 **Boucle magnétique mise à disposition des personnes déficientes auditives appareillées.**
- 👍 **Service de remise de clés le week-end et les jours fériés en partenariat avec des agences immobilières de location, à la Bulle d'accueil du Cap d'Agde. Ouvert la nuit du samedi au dimanche de fin juin à fin août.**
- 👍 **Accès Wifi gratuit : possibilité de vous connecter pendant 1 heure gratuitement dans chaque bureau ouvert à l'année.**



LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

👍 AGDE

Place de la Belle Agathoise
Tél. 04 67 31 87 50 - *Ouvert à l'année*

👍 CENTRE PORT CAP D'AGDE

Quai du Beupré
Tél. 04 67 01 51 57 - *De Pâques à Toussaint*

👍 GRAU D'AGDE

Maison des Services Publics
Quai Fonquerle
Tél. 04 67 94 33 41 - *Juin > début septembre*

👍 PEZENAS

Place des États du Languedoc
Tél. 04 67 98 36 40 - *Ouvert à l'année*

👍 MONTAGNAC

1 rue Jean Jaurès
Tél. 04 67 24 18 55 - *Ouvert à l'année*

👍 VIAS PLAGE

Avenue de la Méditerranée
Tél. 04 67 21 76 25 - *Ouvert à l'année*

👍 PORTIRAGNES PLAGE

Place du Bicentenaire
Tél. 04 67 90 92 51 - *Ouvert à l'année*

👍 PORTIRAGNES VILLAGE

Boulevard Frédéric Mistral
Tél. 04 67 09 95 75 - *Mi juin > mi septembre*

👍 TOURBES

Place de l'Église
Tél. 04 67 94 43 92 - *Ouvert à l'année*



Les horaires d'ouverture
des bureaux d'information
touristique sont disponibles sur
www.capdagde.com

👍 CAP D'AGDE

Bureau principal - *Ouvert à l'année*
Bulle d'accueil - 34300 LE CAP D'AGDE
BP 544
34305 LE CAP D'AGDE cedex
Tél. 04 67 01 04 04
Email : contact@capdagde.com

S'évader à l'infini

Fort Brescou, Agde

DÉCOUVREZ NOS PARCOURS SUR CAPDAGDE.COM

CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE

CARTOTHÈQUE

Des cartes à consulter gratuitement

Depuis 2003, l'Agglo Hérault Méditerranée rassemble, analyse et croise toutes les données décrivant son territoire (cadastre, documents d'urbanisme, logements sociaux, réseaux d'eau et assainissement, voiries, rivières, espaces verts, chemins de randonnées,...) dans un Système d'Information Géographique (SIG).



Grâce au croisement des données, le SIG permet de répondre en quelques clics à des questions diverses : Qui est le propriétaire de cette parcelle ? Où passe la conduite de gaz dans cette rue ? Quel est le diamètre de la canalisation ? Quelles sont les parcelles de plus de 1000m² situées en zones d'activité économiques à moins de 15 kms de l'autoroute ?

Afin de partager ses données, le SIG de l'agglo a créé un géoportail pour vous permettre d'accéder à un ensemble d'informations parmi lesquelles : l'accessibilité des arrêts de bus, le suivi du déploiement de la fibre optique, le nouveau contrat de ville d'Agde, l'évolution du territoire de l'agglomération, le patrimoine de loisir et architectural et pour l'habitat, les secteurs subventionnés dans les cœurs de ville concernant les opérations de rénovation de façade et de logement.

NOTEZ BIEN !

Rendez-vous pour cela
sur le site de l'agglo

<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>
en cliquant sur l'icône cartothèque
situé sur la page d'accueil ou
en vous rendant directement
sur le géoportail de l'agglo :
<http://cahm.maps.arcgis.com>

+ D'INFOS

Email : sig@agglohlm.net



L'ANNUAIRE

Les services administratifs

**Communauté
d'Agglomération
Hérault Méditerranée
ZI le Causse
av. du 3^{ème} millénaire
34 630 Saint-Thibéry**

👍 **Accueil**

Tél. 04 99 47 48 49
accueil@agglohm.net

👍 **Administration**

- Bureau des assemblées :
Tél. 04 99 47 48 73
- Marchés publics :
Tél. 04 67 94 63 13
- Ressources humaines
Tél. 04 99 47 48 52
- Finances
Tél. 04 99 47 48 74
- Comptabilité
Tél. 04 99 47 48 34

👍 **Economie**

- Direction
service économique
Tél. 04 99 47 48 61
- Emploi/Formation
Tél. 04 67 01 24 22

- Insertion/Emploi
Tél. 04 67 01 07 95
- Maison du travail
saisonnier
Tél. 04 67 32 82 80
- Site des métiers d'art
Agde : 04 67 26 94 12
Pézenas : 04 67 98 16 12

👍 **Aménagement du territoire**

- Systèmes d'information/
Fibre optique
Tél. 04 99 47 48 75
- Politique de la ville
Tél. 04 99 47 48 91
- Médiathèques
intercommunales
Tél. 04 67 98 92 98
- Transport
Tél. 04 67 01 22 24
- Environnement
Tél. 04 99 47 48 36
- Droit des sols/
Permis de construire
Agde : 04 67 94 64 88
Pézenas : 04 67 30 96 34

- Habitat
Tél. 04 67 21 31 30
- Patrimoine
Tél. 04 34 33 80 00
- Agriculture
Tél. 04 99 47 48 22

👍 **Cadre de vie**

- Espaces verts/
Propreté voirie
Agde : 04 67 00 08 31
Pézenas : 04 67 90 90 74
- Encombrants
Tél. 04 67 90 90 74
Agde : 04 67 00 08 31
- Déchets ménagers
SICTOM
Tél. 04 67 98 45 83

👍 **Eau et assainissement**

Tél. 04 34 33 80 03

👍 **Infrastructures et bâtiments**

Tél. 04 99 47 48 51

👍 **Communication et protocole**

Tél. 04 99 47 48 77

